

2ème CONSEIL D ECOLE 2024-2025
Jeudi 6 FEVRIER 2025 à 17h30

***Présents:**

Enseignantes : Mme MASSARELLI, Mme SCHOLZ, Mme TOUGNE, Mme ROUSSELLE

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. SIMON et M. PUGET conseiller pédagogique

Représentants mairie : Mme BOUBIDI, Mme CLOUSCARD-MARTINATO, M.BACA

Délégués des parents d'élèves :

API

- Titulaires : Mme FONTANILLES, M.ROUX,
- Suppléants : Mme VERNHES

Invités :

- Directrice ALAE : Mme DANNEELS

OUVERTURE DE SEANCE -17h 40

1/ : Avis sur une éventuelle fusion d'école :

IEN : Il n'y a pas de volonté forcée du DASEN de faire une fusion.

Bénéfices pour le groupe scolaire : plus de jours de décharge pour la directrice (décharge complète). Les effectifs d'élèves pourraient amener la création de classes GS-CP qui peut apporter une plus-value.

Il y aurait également plus de visibilité de la maternelle.

Avis du Conseil des maîtresses : majoritairement contre.

Avis de la Mairie : Pas d'enjeux majeurs si fusion. Mais intérêt s'il y a une décharge complète maintenue.

Madame le Maire se rangera à l'avis des conseils d'écoles.

Avis des représentants des parents d'élèves API : pas d'avis défavorable. Mais des points de vigilance

au vu des échanges que nous avons pu avoir avec M Simon, inspecteur de circonscription, Mme Moreno des services de la mairie, de Mme Tougne et Mme Petitprez, directrices maternelles et élémentaires et également du retour des parents, les parents élus API Hélène Boucher maternelle et élémentaire ne s'opposent pas au projet d'une fusion des deux écoles en rappelant à minima les préconisations suivantes :

- la demande de maintien d'une ATSEM par classe pour les classes maternelles avec une attention toute particulière dans le cas d'une création d'une classe GS/CP au vu des critères maternelles se rapprochant des écoles politiques de la ville.

- La demande d'un maintien d'un accueil de proximité pour les parents de l'école maternelle comme cela se fait aujourd'hui, la proximité et la spontanéité dans les échanges avec les familles sont des éléments clefs à répondre, rassurer et ainsi éviter des situations de conflits.

- Le maintien des projets pédagogiques et accompagnements ALAE adaptés en fonction des élèves maternelles et élémentaires

- La création d'un ensemble scolaire cohérent et des équipes enseignantes pleinement associées à cette fusion.

À noter que cette avis est également motivé dans le sens de gagner en stabilité sur l'équipe enseignante élémentaire pour les élèves, situation qui s'est vue très perturbés ces dernières années par les fermetures successives de classes.

En résumé, dans le cas où le projet de fusion se décide pour la rentrée prochaine, nous, parents élus resterons vigilants sur les potentiels impacts du projet dans sa globalité et ses détails pour les parents et les enfants (maintien de la proximité et des spécificités maternelles, projet pédagogique de l'établissement scolaire, maintien des ATSEM, maintien des 2 ALAE, temps de récréation maternelle et élémentaire, logistique d'accueil du matin et du soir, augmentation des effectifs des classes, remplacement des enseignants en cas d'absence...)

Départ 18h10, IEN, CPC, Mme Clouscard, M. Baca.

2/ Vie scolaire :

-Effectifs actuels/prévisionnels : A ce jour l'école compte 101 élèves inscrits et présents (GS:35 ; MS:38 ; PS:28)

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 et l'année scolaire 2025-2026 affichent 96 élèves soit 24 élèves par classe ; répartis de la façon suivante :

-GS : 38

-MS : 28

-PS : 30

Possibilité de faire 4 classes cycle1.

-Charte des collaborations PE/ATSEMS :

La Charte des collaborations a été signée le 12 novembre 2024 par Mme Le Maire et M.le DASEN.

Elle est le résultat d'un travail collaboratif entre les ATSEMS et les enseignantes et d'une réflexion collective sur l'accueil du jeune enfant et de ses besoins spécifiques sur l'ensemble du temps qu'il passe à l'école. (temps scolaire et péri-scolaire)

-Roulement des ATSEMS : pour cette année, les équipes ne souhaitent pas qu'il y ait de roulement. Les ATSEMS resteront à l'année dans la même classe.

3/ Projet d'école :

-APC : en période 3 et 4 : travail de remédiation pour les élèves en difficultés.

-Liaison GS-CP : Le format mis en place ces deux dernières années est reconduit. Une première rencontre est prévue le 7 mars. Des groupes incluant des élèves de GS et de CP seront constitués pour la réalisation d'une recette de cuisine.

Une deuxième rencontre aura lieu en avril ou mai autour du sport.

En juin, les élèves de GS iront passer un temps dans la classe de CP.

Tous les élèves de GS et CP seront concernés par la liaison, quelque soit leur classe.

La liaison GS/CP permet aux élèves de mieux appréhender le passage au CP. Ils peuvent découvrir les lieux, et voir le fonctionnement d'une classe de CP.

-Les 5 sens et l'alimentation: Des ateliers autour du toucher ont été proposés aux élèves de MS et GS au mois de janvier. Des groupes-mélangés ont tourné sur différentes activités pendant trois matinées. Ce dispositif sera repris pour travailler la vue, l'odorat et l'ouïe et concernera tous les niveaux.

Le thème de l'alimentation sera travaillée tout au long de l'année. Une diététicienne de la CPAM viendra à la rencontre des élèves en mars et avril pour démarrer et clôturer le projet sur les groupes d'aliments.

- Pour clôturer le projet, toutes les classes se rendront à la ferme de cinquante en juin pour participer à un atelier sur la fabrication du pain.

Comme chaque année, la mairie a proposé son aide financière sur les projets pédagogiques. La demande a été faite par la directrice qui remercie la commune pour cette aide.

-Les classes bleues : Les grandes sections iront à la piscine du 16 au 27 juin 2025.

Les parents qui souhaitent accompagner les enfants à la piscine et encadrer un groupe doivent passer un agrément auprès de l'éducation nationale. Les dates et sessions d'agrément seront communiquées par la directrice. Les parents intéressés devront le signaler à la directrice.

Les parents peuvent aussi accompagner pour aider à l'habillage (sans agrément).

Une réunion d'information spécifique aura lieu courant mai avec les parents de GS.

Suite au travail mené l'an passé par les enseignants de Colomiers en partenariat avec les maîtres-nageurs de l'espace nautique de Colomiers, un livret d'apprentissage spécifique au savoir nager suivra les élèves de la GS au CM2.

-Fête de l'école : Les équipes sont en réflexion sur la forme. La date retenue avec l'ALAE serait le 20 juin.

-Liaison crèche/école : Les futurs PS de la crèche Hélène Boucher seront accueillis par Mme Massarelli et les élèves de PS afin de leur faire découvrir l'école.

Cela concernera 20 enfants qui seront accompagnés par 2 adultes de la crèche.

Le thème du projet est : le corps en mouvement.

Les enfants participeront à un parcours de motricité.

Il y aura 2X4 séances de 8h50 à 9h20

· En P4, les jeudis *20 et 27 mars, 3 et 10 avril*, avec temps d'accueil, parcours, temps de départ

· En P5, les lundis *5, 12, 19, 26 mai* ou *le jeudi* (à préciser)

-Projet ALAE/PEDT :

- *Sophrologie* : Le projet a permis aux enfants de découvrir de techniques de respiration, de gestion des émotions.

Pas d'autres parcours pour le moment, en attente du retour sur la Cité éducative pour contacter d'autres partenaires.

- « *Découverte du monde* » : Chaque mois, l'équipe d'animation va proposer une journée « découverte du monde ». Nous avons déjà proposé une journée sur l'Europe avec des ateliers sportifs (tour de France à vélo, escalade du Mont Blanc), culturels (peinture à la manière de), gastronomiques (créer ta glace italienne ou ta pizza), linguistiques (j'apprends les chiffres, les couleurs dans plusieurs langues).

En février, nous allons associer la party kids du mardi 11 février et la journée découverte en proposant aux enfants une journée festive sur l'Amérique du sud. Ateliers sportifs (tir au but, danse), culturels (décorations de masques, lamas, sombrero), maquillage et découverte de l'espagnol et du portugais seront proposés.

Les ALAE maternelles ont écrit un projet commun qui va durer jusqu'en octobre prochain. Chaque équipe d'animation va créer et envoyer aux autres ALAE un défi à relever avec les enfants sur une période donnée. Nous avons lancé la dynamique avec une course de relais et de lancer « comme un biathlon ». L'ALAE George Sand nous a envoyé le suivant. Les enfants sont volontaires et motivés pour s'entraîner et les relever.

4/ Coopérative scolaire :

Point OCCE au 05/02/2025

Solde au 31.12.2024 : 3534.67 €

Solde réel : 3204.87 €

Dépenses depuis 17/10/2024	Crédits depuis 17/10/2024
Spectacle Planète Mômes « Le palais des 5 sens » pour les 4 classes : 495 € Achat albums (classes bleue et violette) : 25.39 € Sortie au cinéma pour les 4 classes : 294 € Achats pédagogiques (classe rouge) : 26.70 € Achats cuisine (classes bleue et violette) : 68.76 € TOTAL : 909.85 €	Dons API vente de gâteaux à l'école : 195 € Dons API vente à la fête de l'école : 230 € Vente photos individuelles : 421.40 € Dons API vente de gâteaux au marché : 190 € Dons parents classe rouge : 50 € TOTAL = 1086.40 €

Les **photos individuelles** ont rapporté **421.40 €** (l'an dernier 531.50 €)

Dépenses prévues :

- Achats d'ingrédients pour cuisiner (liaison GS-CP)
- Achats d'aliments pour les ateliers du goût
- Sortie début juin à la ferme des 50 ans pour atelier pain et atelier découverte des animaux : 1260 €
- 2 bus pour la sortie à la ferme : 320 €

Prochaines entrées d'argent :

- Vente de chocolats de Noël
- Photos de classe au printemps (jeudi 15 mai)

5/ Questions des parents élus :

- Point ménage : quelles sont les évolutions suite aux visites et non conformités relevées (fréquence des contrôles, améliorations, etc) ? Du mieux, au niveau de l'entretien des locaux mais des améliorations à apporter au niveau de la gestion des consommables (essuie-mains, savon,...)

- ALAE : visibilité sur les activités proposées :

Éléments de réponse : Avec l'hiver, il a été plus compliqué d'afficher nos propositions. Nous travaillons sur un tableau de communication hebdomadaire et un classeur qui reprend en photos ce qui a été mis en place depuis septembre. Il sera consultable rapidement.

-Gestion des temps de passage aux toilettes en temps de classe et ALAE :

Éléments de réponse :

==> Ecole : Un passage aux toilettes est systématiquement proposé à l'arrivée des élèves, sur le temps d'accueil 8h20-8h30.

En PS, le passage aux toilettes est proposé plusieurs fois dans la matinée, puis au lever de la sieste, toujours accompagné d'un adulte.

En MS et GS, les enfants peuvent y aller à la demande. Les enseignantes et les ATSEMS rappellent aux enfants de passer aux toilettes avant d'aller en récréation ou au retour. Les

enfants peuvent demander de l'aide si besoin. L'objectif est de tendre vers de plus en plus d'autonomie.

La directrice encourage les parents concernés à prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

==> ALAE : Les enfants passent aux sanitaires avant d'aller en classe le matin à 8h15, ils peuvent y aller à n'importe quel moment. Sur le temps du midi, ils y vont avant et après manger par classe, puis les toilettes sont à disposition sur les temps d'activités. Les enfants peuvent demander de l'aide si besoin. Il en est de même le soir, les enfants y ont accès durant tout le temps ALAE.

Clôture de séance : 19h26

Présidente du conseil d'école :
Hélène TOUGNE



Secrétaire de séance :
Elke SCHOLZ

